

L'Ébruiteur

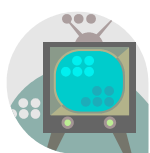
Bulletin bimestriel publié par
l'Association du Québec pour l'intégration sociale,
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle
et de leur famille



Vol. XII no. 1 janvier-février 2006

LES NOUVELLES DE L'AQIS

INTÉGRATION SCOLAIRE



Émission Enjeux, de Radio-Canada, intitulée « Isoler la différence »

L'émission Enjeux du 31 janvier 2006 a suscité une véritable controverse, c'est le moins qu'on puisse dire. En posant la question « Sommes-nous allés trop loin dans nos politiques d'intégration? », Enjeux a attisé la flamme du débat sur l'intégration scolaire.

L'AQIS continue de croire que l'intégration en classe régulière contribue positivement, à la fois au développement de l'enfant qui présente une déficience intellectuelle, et à celui de la société. Notre position est d'ailleurs conforme à celle de la loi et des politiques des commissions scolaires. Nous continuons à travailler pour qu'elles se traduisent concrètement pour les enfants concernés.

Toutefois, nous sommes conscients que l'organisation actuelle des services crée de nombreux obstacles à l'intégration en classe régulière, laquelle exige l'adaptation de l'enseignement et un soutien adéquat à l'enseignant.

Par ailleurs, nous soutenons que le choix des parents leur appartient et qu'il doit être respecté. Mais nous croyons que ce choix doit être fait par conviction et non par défaut de services attendus.

Ainsi, nous avons toujours respecté le choix que font les parents pour leur enfant et nous continuerons de le faire. Tout comme nous continuerons à tenter de faire tomber les obstacles à l'intégration pour que les parents puissent faire un choix réel, par conviction et non par dépit.

Réactions à l'Émission Enjeux

Au lendemain de la présentation télévisuelle, l'AQIS a réagi en émettant un communiqué, conjointement avec le Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI) et le Regroupement pour la Trisomie 21. Ce communiqué a été envoyé à tous nos membres et à des partenaires et distribué à travers les médias de la province. Il est également disponible sur notre site à l'adresse suivante :

http://www.aqis-igdi.qc.ca/communiqués_presse.htm

La Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle, de même que l'Office des personnes handicapées du Québec, ont également réagi par voie de communiqué, qui peuvent être téléchargés aux adresses suivantes.

(FQCRDI)

<http://www.cnw.ca/fr/releases/archive/February2006/01/c2749.html>

(OPHQ)

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Fevrier2006/01/c3041.html>

Le jugement de la Cour d'appel concernant Joël Potvin et la Commission scolaire des Phares de Rimouski.



En novembre 2004, le Tribunal de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse donnait raison aux parents de Joël Potvin, un jeune trisomique, qui réclamaient que leur fils soit intégré en classe ordinaire et que cette intégration soit facilitée. En outre, elle condamnait la Commission scolaire des Phares, de Rimouski, à leur verser la somme de 50 000\$ à titre de dommages matériels et moraux, et à faire un processus d'évaluation et d'intégration scolaire, telle que le prévoit leur propre politique.

La Commission scolaire a décidé de porter le jugement en appel. Ce très attendu jugement de la Cour d'appel a enfin été rendu en janvier 2006. Il maintient en grande partie le jugement du Tribunal des droits de la personne. Ainsi, il conclut que Joël Potvin a été victime de discrimination de la part de la Commission scolaire des Phares. Celle-ci aurait dû l'évaluer en fonction de ses habiletés et de ses besoins propres. La Cour d'appel donne donc raison aux parents et maintient les montants d'argent que doit leur payer la Commission scolaire.

Ce jugement est déterminant pour l'intégration scolaire de tous les enfants handicapés puisqu'il établit une norme qui leur est applicable. Ainsi, il est statué qu'il est discriminatoire d'appliquer aux enfants handicapés, les normes d'évaluation et les objectifs des autres enfants. Il est aussi discriminatoire de placer un enfant dans le fond de la classe avec un accompagnateur. Cela va à l'encontre de la Charte des droits et libertés. Enfin, ce jugement établit une nouvelle norme d'intégration en imposant aux Commissions scolaires d'organiser leurs services pour privilégier la classe ordinaire, et non la classe spéciale comme cela se fait couramment.

Concrètement, ce que cela veut dire, entre autres, c'est que lors des évaluations de classement des enfants handicapés ou en difficulté d'apprentissages, les parents peuvent, ou plutôt doivent exiger que leur enfant soit évalué selon ses capacités et ses besoins.

Le jugement de la Cour d'appel est accessible à l'adresse : <http://www.jugements.gc.ca/php/decision.php?liste=13915471&doc=5D04435158551A00>

Celui du tribunal des droits de la personne à l'adresse : <http://www.jugements.gc.ca/php/decision.php?liste=13915554&doc=545B065000451603>

Si le lien ne fonctionne pas, il vous sera peut-être utile de le copier et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur pour accéder aux documents en question.

COMITÉS

Le **Comité des services éducatifs du Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI)** auquel participe l'AQIS, de même que d'autres partenaires du milieu, a mis en commun les problèmes que rencontrent les parents et leurs enfants dans le milieu éducatif. Nous nous affairons à déterminer les cibles qu'il serait plus efficace de pointer et d'atteindre pour faire avancer la cause de l'intégration scolaire et des services offerts à ces enfants. La Loi, les politiques du Ministère de l'Éducation ainsi que celle des commissions scolaires sont, en général, favorables à l'intégration. Comment faire pour qu'elles soient appliquées? Où faut-il intervenir, ou plutôt par où faut-il commencer à intervenir? Quelles interventions doivent se faire et à quel niveau : local ou national? Si vous croyez avoir une piste de solution originale, n'hésitez pas à communiquer avec Susie Navert, conseillère à la promotion et à la défense des droits.

GCAS (Groupe conseil en adaptation scolaire)

L'AQIS attend toujours la réponse du ministre de l'Éducation pour savoir si elle participera enfin aux travaux de ce comité. En attendant, nous continuons de participer, en concertation avec le milieu associatif et l'Office des personnes handicapées du Québec, aux rencontres préparatoires du milieu associatif à ce comité.

SERVICES DE GARDE



Comité provincial sur l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde

À la rencontre du 17 janvier 2006 du Comité provincial sur l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde, les discussions ont porté sur **Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance** (Projet de loi 124), adoptée sous bâillon et sanctionnée en décembre dernier.

Le Comité n'ayant pas reçu d'invitation pour faire connaître sa position lors des consultations particulières du Projet de loi 124, les membres ont tenu à faire connaître leurs réflexions aux autorités du ministère de la Famille, des Aînés de la condition féminine (MFACF) au sujet, à tout le moins, de **la mise en œuvre de la Loi**.

Ces réflexions ont donné lieu à des recommandations du Comité quant à **l'accessibilité** des services éducatifs de garde pour les enfants ayant des besoins particuliers, au **soutien** à l'intégration dans les services de garde éducatifs à l'enfance et à la **formation** qui est un gage de qualité et une condition favorable à l'intégration.

Un avis a donc été envoyé aux trois sous-ministres concernés.

RÉORGANISATION DES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI (CLE)



Puisque la réorganisation des Centres locaux d'emploi a dépassé l'étape du projet pilote et qu'elle est en processus d'implantation dans tout le Québec, le leadership de la Coalition pour l'accessibilité aux services des CLE (CASC) sera dorénavant assuré par un organisme provincial, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). Le représentant responsable est Eric Bondo.

Rappelons que les associations de base doivent être très vigilantes et s'assurer que l'implantation de cette réorganisation dans leur région ne brime pas, ou ne diminue pas les services aux personnes ayant des limitations fonctionnelles. Par exemple, même si le dossier administratif (papier ou informatique) d'une personne est transféré dans un autre CLE, la personne doit continuer de recevoir les services dont elle a besoin au CLE d'origine, soit celui le plus près de chez elle. Si un agent veut la rencontrer, la personne peut demander qu'il se déplace au CLE d'origine. Cet agent devrait même le proposer lui-même.

Un des éléments-clés de la réorganisation des Centres locaux d'emploi est l'utilisation, par la personne bénéficiaire de l'assistance emploi (aide sociale), du Centre de communication avec la clientèle (le CCC). Ainsi, un appel aux CLE est automatiquement dirigé à un centre d'appel, le CCC, dont la fonction est de donner toute information de base. Donc, si on a besoin d'une information générale (par exemple sur un règlement) ou sur son dossier personnel, on parle d'abord à une personne du CCC. Si, et seulement si, celle-ci le juge pertinent, elle remettra un message à l'agent attiré, pour qu'il rappelle la personne bénéficiaire.

Cependant, il semble que cette façon de faire cause de nombreux problèmes. Ainsi, une personne membre de la Coalition a elle-même vécu une situation difficile assez invraisemblable et très stressante (menace de se faire couper son chèque d'assistance emploi si elle ne faisait pas ce qu'on lui demandait, alors qu'on n'était même pas en mesure de lui dire si la lettre s'adressait à elle ou à son conjoint, ou aux deux, trois agents différents lui ayant donné trois réponses différentes).

Si vous croyez que les droits des personnes que vous représentez sont bafoués, il est important de porter plainte au Bureau de renseignement et plaintes d'Emploi-Québec et de nous en faire part. N'hésitez pas à contacter Susie Navert, conseillère à la promotion et à la défense des droits de l'AQIS si vous avez un doute.

OUTIL POUVANT AIDER AUX REVENDICATIONS FINANCIÈRES



La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Michelle Courchesne, a annoncé, le 10 février, la publication de 17 profils régionaux sur le soutien financier du gouvernement du Québec accordé en matière d'action communautaire.

Ces documents informatifs fournissent des données intéressantes sur chacune des régions et peuvent fournir des arguments pour faire des revendications en constatant, par exemple, que tel secteur est sous-financé. On peut trouver les documents concernant les « Profils régionaux sur le soutien financier » à : www.mess.gouv.qc.ca

Dans la même lignée, un autre document, quoique moins récent, peut s'avérer intéressant. Ainsi, on peut trouver dans l'« État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire » des tableaux concernant le financement offert par chacun des ministères de même que des tableaux évolutifs sur le financement accordé aux organismes. Le document est disponible à l'adresse : <http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=saca#liste>

NOMINATION À L'OPHQ

Suite à une recommandation du conseil d'administration de l'AQIS, madame Denyse Côté-Dupéré a été élue au conseil d'administration de l'OPHQ. Nous nous assurons ainsi d'une représentation des besoins des familles et des personnes ayant une déficience intellectuelle. En effet, madame Côté-Dupéré est la mère d'une jeune femme ayant une déficience intellectuelle et a siégé durant quatre ans au conseil

d'administration de l'AQIS. Cette militante de longue date, a été impliquée dans le milieu associatif et comme bénévole dans la région du Saguenay Lac St-Jean, à différents niveaux : transport adapté, loisirs, comité des usagers, associations de parents...

La nomination de madame Denyse Côté-Dupéré contribuera sans nul doute à enrichir les discussions au sein d'un conseil d'administration voué à l'intégration sociale des personnes handicapées.

Félicitations Denyse!



ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE (A C I C)

Céline Vallières, présidente de l'AQIS et Diane Milliard ont assisté les 27 et 28 janvier à Toronto à une rencontre des présidents(es), directeurs(trices) des associations provinciales et territoriales. Cette réunion pan-canadienne avait pour but entre autres, de déterminer quelles contributions les associations peuvent apporter au plan d'action stratégique de l'ACIC (2006-2015) dans des domaines comme l'éducation, la désinstitutionnalisation ou la famille tout en tenant compte des champs de compétences des provinces.

CONGRÈS D'ORIENTATION 2006 : EXCELLENTE PARTICIPATION

Les membres du comité consultatif se réjouissent du taux de participation des associations membres de l'AQIS à la consultation qui s'est tenue à l'automne. Au total, 136 personnes dont des parents, membres de conseil d'administration, employés et personnes ayant une déficience intellectuelle, provenant de 30 associations associées et affiliées, ont répondu au questionnaire et ont ainsi démontré le grand intérêt envers leur association provinciale. Des propositions pour des orientations, des idées pour des actions, des offres de collaboration...L'AQIS a de quoi bâtir un plan d'action pour et avec ses membres.

Merci à tous ceux et celles qui y ont contribué! Le programme de l'événement sera envoyé aux membres dans la semaine du 24 avril et l'inscription aux ateliers est gratuite.

Compte tenu de la tenue de ce congrès, il n'y aura pas en avril de cette année, une rencontre des présidents-tes des associations membres de l'AQIS.

FONDATION QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

L'Assemblée générale annuelle de la Fondation se tiendra le 11 mars dans les locaux de l'organisme. Les membres du conseil d'administration de l'AQIS constituent l'assemblée générale annuelle de la Fondation. Trois parents siègent au conseil d'administration de la Fondation comme représentants de l'AQIS : madame Diane Roy ainsi que messieurs Philippe Simonato et Robert Bousquet.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE – DU 12 AU 18 MARS 2006

Y CROIRE ET GRANDIR ENSEMBLE!

➔ Dans le cadre de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle, l'AQIS a répondu à 182 commandes de promotion de notre matériel afin de sensibiliser les différents milieux qui se répartissent comme suit :

milieu santé et services sociaux 38%, milieu scolaire 25%, milieu associatif 24% et autres 12%.

À ce jour, nous avons déjà distribué;

2 707 affiches (18x36)
405 affiches (11x17)
416 chandails à l'effigie de SQDI
11 100 rubans
10 380 signets
6 840 ballons
7 450 autocollants

Vous pouvez encore vous procurer du matériel en nous envoyant votre bon de commande par télécopieur ((514) 725-2796).

➔ Vous organisez des activités dans le cadre de la semaine pour la déficience intellectuelle qui se déroule du 12 au 18 mars 2006 ? Faites-nous le savoir ! Nous ferons circuler l'information.

LE PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE 2005-2006

Une initiative du ministère du Développement social Canada et de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire

LES FORMATIONS DU PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE, UN BEAU PARTENARIAT AVEC L'IQDI

Une grande première : Choisir et Agir dans une école secondaire !

C'est avec fierté que nous vous informons que le programme de formation Choisir et Agir a fait son entrée à l'École Armand-Corbeil, école de niveau secondaire de la région de Lanaudière. Depuis le 24 janvier, les formatrices Danielle Chrétien et Yolande Thibodeau proposent aux élèves d'une classe d'adaptation scolaire les outils pédagogiques élaborés par Sylvie Dubois en vue de soutenir le développement d'aptitudes à l'autodétermination chez les personnes ayant une déficience intellectuelle. L'enseignante de cette classe, Jacinthe Boivin-Ledoux et l'éducatrice spécialisée, Nancy Perreault, participent avec enthousiasme à l'animation des rencontres qui se tiennent sur une base hebdomadaire, à raison de quatre heures par semaine, pour une période de 10 semaines. Les activités sont préparées en tenant compte des capacités des participants, de leurs goûts et surtout de leurs besoins. Elles traitent des notions de responsabilités, règlements, droits, proposent des outils pour favoriser la communication et éviter les conflits, abordent le processus judiciaire et les ressources d'aide disponibles dans le milieu. Au terme de trois rencontres, le confort s'installe tant pour les formatrices que pour les élèves, les échanges s'effectuent dans le respect du rythme de chacun et le climat est propice à l'apprentissage.

Choisir et Agir : la formation provinciale tant attendue

Par un processus pédagogique de concertation, ce programme vise à former des équipes de formateurs en soutien à l'autodétermination. Il propose une réflexion ainsi que des outils pratiques aux futurs formateurs, afin que ceux-ci puissent soutenir les personnes qui présentent une déficience intellectuelle dans l'exercice de leurs droits et l'utilisation de leurs pouvoirs personnels au quotidien.

Les équipes de formateurs sont formées de triades. Chacune de ces triades est composée de personnes ayant une déficience intellectuelle, de membres des Mouvements Personne d'Abord, de parents, de représentants d'associations ou d'intervenants du réseau de la Santé et des services sociaux. L'AQIS croit qu'il peut être très intéressant de jumeler un parent, un intervenant avec une personne qui présente une déficience qui serait impliquée activement dans les réalisations de son association locale. Chaque région déterminera la façon dont elle préfère procéder.

Au cours de la dernière année, une collaboration avec l'Association des Arches du Québec nous a permis d'expérimenter et de bonifier le programme d'activités en en faisant la diffusion auprès de plusieurs communautés de l'Arche, situés dans diverses régions du Québec. Le Plan national d'intégration communautaire nous donne aujourd'hui l'opportunité de former de nouvelles équipes d'animation en vue de la diffusion de Choisir et Agir au sein de nos associations membres. Cette formation se tiendra à Montréal, du 24 au 28 avril 2006.

Si cette invitation vous sourit, nous vous invitons à constituer une équipe dans votre région et à vous inscrire en communiquant avec Danielle Chrétien avant le **3 mars 2006**. Veuillez prendre note qu'afin de respecter le budget qui nous est alloué, nous devons limiter le nombre de participants à 18 soit **six équipes de 3 formateurs**. *Alors, faites vite !*



BABILLARD

Cet espace est réservé aux associations membres qui veulent partager ce qui se passe dans leur région.

À vous d'en profiter!

CONGRÈS AAMR 2006 - AAMR CONFERENCE 2006

Avis de recherche



Nous sommes à la recherche de personnes prêtes à héberger des étudiants (au moins une nuit) pour un congrès international qui se tiendra du 3 au 5 mai 2006 à Montréal. Notre démarche a pour but de favoriser la participation des étudiants lors de ce congrès de grande envergure. Il s'agit du « Sommet international sur l'inclusion sociale » organisé par une association s'intéressant au domaine de la déficience intellectuelle (l'Association américaine sur le retard mental, AAMR).

Pour de plus amples informations, visitez le site suivant : www.aamrqc.org. Cliquez sur l'onglet Organisation, puis sur Comité des étudiants. Vous y trouverez un lien vers le babillard pour les offres et demandes d'hébergement.

Venez vous y inscrire dès maintenant ! Cette démarche peut vous permettre de faire connaissance avec un étudiant de l'extérieur de Montréal (Canada, Etats-Unis, Europe...).

Merci de votre générosité et n'hésitez pas à transmettre ce message à toute personne susceptible d'être intéressée.

Le comité organisateur étudiant du Sommet international de l'inclusion sociale.

Courriel : aamr2006_montreal@yahoo.ca

Public notice



We are looking for people who would be willing to accommodate students (for at least one night) for an international summit on May 3 to 5, 2006. The aim is to promote the attendance of students at this wide-ranging summit that will be held in Montreal for the first time. The **International Summit for the Alliance on Social Inclusion** is organised by the American Association on Mental Retardation (AAMR).

For more information, you can visit the following website: www.aamrqc.org. Click on **Organization** at the top of the page, then on **Student Committee**. You will find a link to the bulletin board for offers and requests for accommodation.

Please, register now! This is an excellent opportunity to meet interesting people from outside of Montreal (Canada, United-States, Europe...).

Thank you for your generosity and please do not hesitate to pass this on to anyone that may be interested.

The student committee for the International Summit for the Alliance on Social Inclusion.

Email address: aamr2006_montreal@yahoo.ca

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Du 12 au 18 mars 2006

Y CROIRE ET GRANDIR ENSEMBLE !

11 et 12 mars 2006

Carrefour Angrignon
7077, boul. Newman, LaSalle

Samedi : de 9 h à 17 h

Dimanche : de 10h à 17 h

C'est du 12 au 18 mars 2006 que se tiendra la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. Sous le thème '**Y CROIRE...ET GRANDIR ENSEMBLE!**' Cette semaine se veut un moment annuel privilégié pour sensibiliser l'ensemble de la population québécoise à la contribution que peuvent porter les personnes ayant une déficience intellectuelle à la croissance collective.

La Corporation L'Espoir en collaboration avec le Centre de réadaptation Lisette-Dupras, l'Arche de Montréal, la maison Répît-Oasis, les Jeux Olympiques spéciaux et le Fil D'Ariane, a organisé un événement de sensibilisation dans le cadre de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle, sous le thème **Y CROIRE... ET GRANDIR ENSEMBLE !**

Samedi le 11 mars de 9 heures à 17 heures et dimanche le 12 mars de 10 heures à 17 heures, plus d'une vingtaine d'organismes offrant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle seront présents pour l'occasion dans le hall central du Carrefour Angrignon. L'objectif de cet événement est de rencontrer la population et de faire connaître les différents services offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leurs familles.

Les domaines seront aussi variés que l'éducation, le loisir, le soutien, le travail, le répit, les camps de vacances. Des personnes ayant une déficience intellectuelle seront également présentes pour présenter leur témoignage sur les services reçus des organismes. Pascal Bastien, un coureur automobile proche de la réalité des personnes ayant une déficience intellectuelle sera sur place avec sa voiture de course. En plus de venir y chercher de l'information, ces journées sont des moyens privilégiés pour créer des liens de collaboration et de partenariat.

Cet événement constitue l'un des moments forts de la semaine québécoise dans la région du sud-ouest de Montréal. D'autres activités locales seront proposées tout au cours de la semaine. On peut s'informer auprès de Mme Carole Dionne au 367-3757 à la Corporation L'Espoir et auprès de Mme Sylvie Morin au 363-0224, poste 314 et Mme Doris Bastien, 278-6300, poste 231 du Centre de réadaptation Lisette-Dupras.

Par ce thème, **Y CROIRE... ET GRANDIR ENSEMBLE !** nous avons voulu mettre l'accent sur la conviction qui, à la base de tout mouvement, est garante d'une croissance collective. En effet, il suffit parfois seulement d'y croire pour voir ses ambitions se réaliser, se concrétiser individuellement et collectivement. C'est aussi ce moteur qui est à la source des actions et des revendications que mènent les personnes, les familles, les gens du réseau, les bénévoles, les chercheurs, les enseignants et tous les autres citoyens qui font de l'intégration une réalité quotidienne.

Au Québec, plus de 228 800 personnes (87,8% ont une déficience légère), de tous âges, présentent une déficience intellectuelle, soit 3% de la population. Méconnue et souvent confondue avec la maladie mentale, cet état est généralement non évolutif, et se caractérise par la limitation de certaines habiletés, qui toutefois, peuvent progressivement s'améliorer par des apprentissages appropriés et qui n'empêchent pas systématiquement la personne d'étudier, de travailler et de participer activement à la vie en société.

N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda les dates du 11 et 12 mars. Nous vous attendons en très grand nombre au Carrefour Angrignon !

ORALYS OUVRE LES PORTES À LA COMMUNICATION ET À L'APPRENTISSAGE !



Oralys développe des solutions d'aide à la communication et à l'apprentissage pour accompagner les personnes ayant une déficience intellectuelle dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Oralys se déplace gratuitement pour rencontrer les associations. Communiquez avec Oralys au **1 866 847-5251** dès maintenant pour planifier une visite dans le cadre de vos activités entourant la semaine de la déficience intellectuelle. Visitez également www.oralys.ca pour en savoir plus.

LES NOUVEAUTÉS DE L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE



CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt
(décembre 2005 - janvier 2006)

Comité sur la situation des étudiants ayant des incapacités dans les cégeps. **Rapport des travaux.** Drummondville : OPHQ, 2005, 56 p.

Conseil supérieur de l'éducation. **L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises.** Ste-Foy : CSE, 2005, 104 p.

Jacques, Line; Tremblay, Gaëtan. **Je prépare mon avenir! : Guide pour les parents d'un adolescent présentant une trisomie 21.** Mascouche : APETL, 2005, 90 p.

L'Arche Canada. **L'envers du monde : Contributions méconnues des personnes ayant une déficience intellectuelle.** Montréal : L'Arche Canada, 2005, 84 p.

Piépart, Geneviève; Cappelli, Marinell; Tornay, Jacky. **Instruments d'évaluation pour soutenir l'action éducative.** Lucerne : Édition SZH/CSPS, 2005, 103 p.

Québec (Province). Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. **Plan d'action 2006 du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour accroître l'accessibilité des services aux personnes handicapées.** Québec : MESS, 2005, 19 p.

Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées – région Mauricie. **Guide de participation active des personnes handicapées au Québec.** Trois-Rivières : ROPPH région Mauricie, 2005, 70 p.

Shields, Sandra; Champion, David. **The Company of Others : Stories of Belonging.** Vancouver : Arsenal Pulp Press; PLAN, 2005, 183 p.

Squillaci Lanners, Myriam. **Polyhandicap : Le défi pédagogique.** Lucerne : Édition SZH/CSPS, 2005, 191 p.

LE XVII^E COLLOQUE THÉMATIQUE ANNUEL DE L'IQDI...UN COLLOQUE AUDACIEUX CONSACRÉ EXCLUSIVEMENT À LA RÉFLEXION AUTOUR DES ENJEUX QUI SONT RELIÉS À L'HÉBERGEMENT !

En lien avec cette thématique, l'Institut québécois de la déficience intellectuelle est fier de souligner que ce colloque est organisé en collaboration avec des partenaires exceptionnels, le ministère de la Santé et des Services Sociaux et la Société d'habitation du Québec. Le comité scientifique, dont l'expertise et les connaissances seront mises au service de la planification de cet événement, tiendra sa première rencontre sous peu : discussion sur les objectifs et identification du titre !

Le XVII^e colloque de l'IQDI se déroulera les 10 et 11 novembre 2006, à l'Hôtel Gouverneur, Île Charron. À suivre...réservez déjà ces dates dans votre agenda !

Pour nous rejoindre :

Association du Québec pour l'intégration sociale/Institut québécois de la déficience intellectuelle
3958, rue Dandurand, Montréal (Québec) H1X 1P7
Téléphone : AQIS: (514) 725-7245; IQDI: (514) 725-2387
Télécopieur: (514) 725-2796
Site: www.aqis-iqdi.qc.ca

Faites-nous part de vos idées, de vos projets, de vos réalisations ou de vos suggestions.

Édition: Doreen Day
Collaborateurs: Danielle Chrétien, Claude F. Leclair,
Diane Milliard, Susie Navert et
Yolande Thibodeau
Aide technique: Hélène Cardin

Nos adresses courriel:
Hélène Cardin : hcardin@aqis-iqdi.qc.ca
Danielle Chrétien: dchretien@aqis-iqdi.qc.ca
Doreen Day: direction_generale@aqis-iqdi.qc.ca
Claudine Gaudreault: cgaudreault@aqis-iqdi.qc.ca
Claude F. Leclair: cfleclair@aqis-iqdi.qc.ca
Diane Milliard: dmilliard@aqis-iqdi.qc.ca
Susie Navert: snavert@aqis-iqdi.qc.ca
Yolande Thibodeau: ythibodeau@aqis-iqdi.qc.ca